**Le SMIRTOM du Vexin s'engage dans la réduction des déchets.**

**Le compostage des fermentescibles (épluchures de fruits, tontes, feuilles mortes…) est un des leviers**

**pour atteindre cet objectif.**

|  |
| --- |
| Le compostage, en quoi ça consiste ? |
| Le compostage est un processus de transformation  des déchets organiques en présence d’eau  et d’oxygène par le biais de micro-organismes.  Il peut être réalisé en tas ou en composteur. |
| Le produit obtenu (compost) est un amendement très utile  pour le jardinage. |
| **Intérêts :**   * Réduire la quantité de déchets organiques présentés dans la poubelle d’ordures ménagères * Réduire les allers/retours à la benne à déchets verts ou la déchèterie * Produire du compost |
| Les règles d'or du compostage : Mettre un lien vers l’autocollant |
| * Varier ses déchets   Épluchures de fruits & légumes, coquilles d’œufs, marc de café / sachets de thé, fleurs fanées, tonte de jardin, essuie-tout / mouchoirs en papier,  carton brun découpé… |
| ·        Surveiller l'humidité  Trop humide, le compost risque de sentir mauvais  Trop sec, la dégradation ne pourra pas se faire et vous n'obtiendrez  pas de compost  Pendant les périodes sèches, pensez à humidifier votre composteur  (surtout les angles). |
| * Aérer les matières   Pour que la dégradation soit optimum, les bactéries ont besoin  de nourritures variées (les déchets), d'humidité mais aussi d'oxygène.  À chaque apport de déchets, il est nécessaire de mélanger les 5 premiers centimètres de déchets présents sur le dessus du composteur. Cette aération permet également d'éviter la formation de gaz malodorant. |

GUIDE DE COMPOSTAGE :

BON DE COMMANDE :

PHOTO :

FORMATION :

|  |
| --- |
| Où installer son composteur ? |
| Le composteur doit être installé à même le sol dans un endroit mi-ombragé et accessible.  Avant d’installer son composteur, il est conseillé de bêcher légèrement le sol afin de permettre  aux micro-organismes d’accéder plus facilement aux déchets à dégrader. |